

## Rallye national RS Sport - NTR

26 – 27 – 28 Octobre 2018

Organisation ASA Réunion – 1906

### ADDITIF N°1

Saint Denis, le 25 Octobre 2018



#### Article 1 – ORGANISATION

##### 1.1 P – OFFICIELS

- Collège des Commissaires Sportifs :  
M<sup>me</sup> Emmanuelle COCHARD (licence N° 13796) remplace M. Philippe BENARD.
- Directeur de Course :  
M. Patrick AGATHE (licence N°19014) remplace M<sup>me</sup> Emmanuelle COCHARD.
- Directeur de Course Adjoint :  
M<sup>me</sup> Béatrice TRICARD (licence N°25363) remplace M. Daniel PAYET.
- Directeur de Course délégué aux Epreuves :
  - M. Daniel PAYET (licence N°17520) remplace M<sup>me</sup> Béatrice TRICARD.
- Adjoints à la Direction de Course « Parcs »:  
Supprimer : M. Pascal CHÂTEAU

#### Annexe Itinéraire et Horaires

1<sup>ère</sup> Etape :

ES 1 et 3 : Grand-Bois 1 & 2

A la demande des services de la Mairie de Saint-Pierre, le départ de l'épreuve spéciale est avancé de 3,60 km sur le Chemin Bassin Chevrettes (300 m avant le carrefour avec Chemin Grand-Père). Le kilométrage de l'ES sera de 6,30 km au lieu de 9,90 km.

Les temps impartis pour les secteurs concernés sont inchangés.

Le Comité d'Organisation

« Sous réserve d'approbation par le Collège des Commissaires Sportifs lors de sa 1<sup>ère</sup> réunion »